

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 2 décembre 2019 portant annulation et report de l'épreuve écrite « spécialité automobile » des concours externe et interne et modifiant l'arrêté du 6 septembre 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'une deuxième session de concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs de classe normale des services techniques du ministère de l'intérieur

NOR : INTA1934454A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 2 décembre 2019, l'épreuve écrite « spécialité automobile » des concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs de classe normale des services techniques du ministère de l'intérieur qui s'est déroulée le 28 novembre 2019 est annulée.

Cette épreuve obligatoire sera à nouveau organisée le 18 décembre 2019.

Les candidats externes et internes autorisés à concourir et présents à l'épreuve écrite « spécialité automobile » le 28 novembre 2019 seront à nouveau convoqués par courriel.

L'annexe I de l'arrêté du 6 septembre 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'une deuxième session de concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs de classe normale des services techniques du ministère de l'intérieur est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Le reste demeure inchangé.

ANNEXE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ORGANISATION DES CONCOURS DE RECRUTEMENT

Concours de recrutement	Session	Inscriptions par voie électronique ou postale (le cachet de la poste faisant foi)			Epreuves d'admissibilité		Epreuves d'admission		
		Date d'ouverture des inscriptions	Date limite de retrait du formulaire d'inscription	Date de clôture des inscriptions	Date	Lieu	Date limite d'envoi des documents en vue des épreuves par voie électronique ou postale (le cachet de la poste faisant foi)	Date	Lieu
Contrôleur de classe normale des ST (concours externe – spécialité automobile)	2019	24 septembre 2019	24 octobre 2019	24 octobre 2019	Annulation de l'épreuve écrite « spécialité auto- mobile » du 28 novembre 2019 Nouvelle épreuve organisée le 18 décembre 2019	Centres d'examen	/	entre le 20 et le 24 janvier 2020	Région Ile-de-France
Contrôleur de classe normale des ST (concours interne – spécialité automobile)	2019	24 septembre 2019	24 octobre 2019	24 octobre 2019	Annulation de l'épreuve écrite « spécialité auto- mobile » du 28 novembre 2019 Nouvelle épreuve organisée le 18 décembre 2019	Centres d'examen	13/01/20	entre le 20 et le 24 janvier 2020	Région Ile-de-France